Aix*Marseille université
Socialement engagée

Arrêté n° « UFR Sciences 20221017-1 »

Arrêté UFR Sciences

Master Microbiologie 2022-2023

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences et Technologies** » mention « **Microbiologie** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2022-2023 :

MASTER 1
Semestre 1
Parcours : *Microbiologie*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Laurent AUSSEL Suppléant(e) : Amel LATIFI Liste des membres : Michel FONS, Cécile JOURLIN, Amel LATIFI, Sandrine PAGES, Chantal TARDIF, Julie VIALA, Anne WALBURGER **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Aix*Marseille université
Socialement engagée

Parcours : *Chemical Engineering and Technology - (WUT-AMU)*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Laurent AUSSEL Suppléant(e) : Amel LATIFI Liste des membres : Michel FONS, Cécile JOURLIN, Amel LATIFI, Sandrine PAGES, Chantal TARDIF, Julie VIALA, Anne WALBURGER **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
Parcours : *Microbiologie*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Laurent AUSSEL Suppléant(e) : Amel LATIFI Liste des membres : Cécile JOURLIN, Maryline FOGLINO, Amel LATIFI, Laurent AUSSEL **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Parcours : *Chemical Engineering and Technology - (WUT-AMU)*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Laurent AUSSEL Suppléant(e) : Amel LATIFI Liste des membres : Cécile JOURLIN, Maryline FOGLINO, Amel LATIFI, Laurent AUSSEL **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Aix*Marseille université
Socialement engagée

MASTER 2
Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours : *Ingénierie et Biotechnologie Microbiennes*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Pascale DE PHILIP Suppléant(e) : Amel LATIFI Liste des membres : Amel LATIFI, Chantal TARDIF, Sophie BLEVES, Michel FONS **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Parcours : *Microbiologie Intégrative et Fondamentale*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Amel LATIFI Suppléant(e) : Laurent AUSSEL Liste des membres : Laurent AUSSEL, Amel LATIFI, Maryline FOGLINO **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
MASTER 2
Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours : *Chemical Engineering and Technology - (WUT-AMU)*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Amel LATIFI Suppléant(e) : Laurent AUSSEL Liste des membres : Laurent AUSSEL, Amel LATIFI, Maryline FOGLINO **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 17 octobre 2022

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

Université d'Aix Marseille · AMU ·